

2- PLACE DU MOUFLON A MANCHETTES (*Ammotragus lervia*) DANS LE SYSTEME ZOOLOGIQUE

Le mouflon à manchettes est une espèce dont la morphologie et la physiologie ne sont pas suffisamment nettes pour son classement dans le système zoologique. Il est classé sans problème dans la famille des bovidés et dans la sous-famille des *Caprinae* (caprins et ovins), mais son classement inférieur est moins net. En effet, certains caractères le rapprochent parfois des moutons (genre *Ovis*) et d'autres des chèvres (genre *Capra*), ce qui ne permet pas de donner une bonne base pour le classement inférieur dans le système. C'est pourquoi de nombreux auteurs proposent un taxon autonome commun pour le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*), le tahra de l'Himalaya (*Hemitragus jemlahicus*) et le nahura tibétain (*Pseudois nayaur*).

Le classement du mouflon à manchettes selon Valdez, R and T.D. Bunch (1980) dans le système zoologique est le suivant :

Classe : MAMMIFERES - MAMMALIA
Ordre : ARTIODACTYLES - ARTIODACTYLA
Sous-ordre : RUMINANTS - RUMINANTIA
Famille : BOVINS - BOVIDAE
Sous-famille : CAPRINS et OVINS - CAPRINAE
Genre : AMMOTRAGUS
Espèce : MOUFLON A MANCHETTES – *Ammotragus lervia* (Pallas, 1777).

Les découvertes paléontologiques relatives à cette espèce sont très rares et témoignent de la présence du mouflon à manchettes en Afrique du Nord pendant le Pléistocène et la période alluviale. En se basant sur de nombreux critères, on peut considérer que le mouflon à manchettes s'est détaché de l'embranchement commun des ovins et des caprins avant leur différenciation.

Le crâne du mouflon à manchettes témoigne évidemment de la parenté de ce genre avec le taxon *Caprini*. Le sinus frontal et les chambres à air dans les bases angulaires présentent un signe typique. Les caractéristiques des canines rappellent plutôt les caprins, tandis que celles des molaires, les ovins. Même si les cornes des mouflons à manchettes ressemblent aux cornes des ovins, leur diamètre ainsi que leur forme rappellent les cornes des caprins. Les mouflons à manchettes ne sont pas munis de certaines glandes produisant leur odeur (de menton, préorbitaires, interdigitales et inguinales). Ils ne possèdent que des glandes se trouvant dans une partie inférieure, chauve, de la queue. Le fait que les mâles ne produisent pas, surtout en période de rut, l'odeur forte spécifique des boucs, les rapproche des ovins.

Le caryotype du mouflon à manchettes est de $2n = 58$, $NF = 60$; la paire plus longue autosommatrice des chromosomes est métacentrique. Le chromosome X est aussi acrocentrique, d'une longueur dépassant deux fois la longueur de l'autosome ; le chromosome Y est imperceptible.

Une électrophorèse des albumines sériques a montré une proximité plus étroite entre les ovins et les mouflons à manchettes, tandis que les différences constatées entre les mouflons à manchettes et les caprins étaient plus importantes.

D'autres données biochimiques, anatomiques et morphologiques sont proches des caractéristiques des caprins ou des ovins. Elles peuvent présenter éventuellement leur caractère fortement spécifique.

On trouve dans la littérature plusieurs cas de croisement réussi (en captivité) entre le mouflon à manchettes et la chèvre domestique. Haltenroth (1961) décrit le croisement entre l'hybride (femelle) d'un mouflon à manchettes et d'une chèvre avec un bouquetin (mâle). D'autres auteurs décrivent le croisement entre le mouflon à manchettes et la chèvre à l'aide de l'insémination artificielle.

3- AIRE DE REPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU MOUFLON À MANCHETTES

Le mouflon à manchettes est une espèce autochtone des montagnes pré-désertiques des Atlas de l'Afrique du Nord et des régions rocheuses du Sahara qui s'étendent de l'océan Atlantique jusqu'à la Mer rouge (sud de la Mauritanie, Algérie, Tchad, Niger, massifs montagneux de l'Aïr de l'Ennedi et nord du Soudan). Les données pour le Moyen Orient sont un peu plus confuses. Actuellement, le mouflon a disparu d'une partie de son aire de répartition originelle. Les populations ne sont relativement importantes que dans les régions du Darfour, du nord-ouest du Soudan, de l'Ennedi, du Tibesti, de l'Aïr, du Hoggar, du massif du Tassili-Nadger, de l'Adrar, de la Mauritanie centrale et du Maroc.

Sa distribution actuelle est beaucoup plus vaste que son aire de répartition originelle, car il a été introduit avec succès en Europe et en Amérique du Nord (Nouveau-Mexique, Texas, Californie).

En Europe, les essais d'introduction n'ont pas toujours été couronnés de succès, comme par exemple en Italie ou au château de Teuton en Allemagne (1882-1902). En République tchèque, il y existe une micro-population sauvage issue d'individus qui se sont échappés du jardin zoologique de Plzen.

Il existe également une petite population en semi-captivité dans le sud de la France.